



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 5 FÉVRIER 2024

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :
le 30/01/2024

Publication :
le 09/02/2024

Délibération n° D-2024-35

Demande de financement auprès de l'Etat - Dotation de
Soutien à l'Investissement Local et Fonds vert pour
l'accélération de la transition écologique dans les territoires -
Requalification de l'ilot Denfert-Rochereau, végétalisation et
aménagement paysagers

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Florence VILLES

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Madame Valérie VOLLAND, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Madame Florence VILLES

Excusés :

Monsieur Guillaume JUIN, Madame Mélina TACHE.

Direction de l'Espace Public

Demande de financement auprès de l'Etat - Dotation de Soutien à l'Investissement Local et Fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires - Requalification de l'îlot Denfert-Rochereau, végétalisation et aménagements paysagers

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

La Ville de Niort s'engage de manière croissante dans la mise en œuvre de projets d'aménagement urbain tenant compte de l'adaptation au changement climatique et atténuant leurs impacts environnementaux et climatiques.

À travers le programme d'aménagements extérieurs de l'îlot Denfert-Rochereau, elle poursuit une politique ambitieuse en matière de végétalisation, désimperméabilisation et réduction des îlots de chaleur urbains.

Inscrit dans le programme de rénovation urbaine, le Pontreau-Colline-Saint-André est un quartier prioritaire Politique de la Ville intégré au périmètre de l'OPAH-RU communautaire (2018-2022) et dans celui de la convention cadre « Action Cœur de Ville ».

L'îlot Denfert-Rochereau constitue une interface privilégiée entre le centre historique du Cœur de Ville et ses quartiers périphériques.

La Ville de Niort a lancé en 2018 une opération de requalification complète de l'îlot Denfert-Rochereau comportant des réaménagements d'espaces publics (environ 10 000 m²) et la restructuration du Centre Socioculturel Grand-Nord (environ 950 m²), afin de renforcer la cohésion sociale en améliorant durablement le cadre de vie des habitants.

Le programme porte sur l'aménagement des deux places centrales Denfert-Rochereau et Strasbourg et sur la cour intérieure utilisée par le Centre Socioculturel Grand-Nord, afin de leur redonner de l'attractivité, en révélant le patrimoine remarquable, en renforçant la végétalisation, en confortant et en amplifiant les activités déjà existantes.

Par délibération en date du 17 décembre 2019, le Conseil municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre et a approuvé les orientations d'aménagements suivantes :

- transformer la place Denfert-Rochereau en un espace public végétalisé, fédérateur de convivialité, pouvant accueillir l'ensemble des événements de quartier ;
- mettre en valeur la place de Strasbourg, le patrimoine bâti et la statue Gloria Victis (Gloire aux Vaincus) ;
- requalifier le cœur d'îlot utilisé par le Centre Socioculturel, en un square public urbain traversant ;
- requalifier les voiries attenantes au site et favoriser les mobilités douces dans un traitement apaisé et unifié en lien avec les places Denfert-Rochereau et de Strasbourg.

L'opération urbaine, paysagère et architecturale prend soin d'articuler le volet espace public et paysager à travers un programme de renaturation.

Cette opération de renaturation de la Ville de Niort répond pleinement aux objectifs de transition énergétique et de développement d'infrastructures en faveur de la mobilité de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et du « Fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires » au titre de l'axe 2 « Adapter les territoires au changement climatique » – Renaturation des villes et des villages.

Des financements de l'État et de la Communauté d'Agglomération du Niortais ont déjà été obtenus à hauteur de 1 303 233 €. Des financements peuvent également être sollicités auprès du Département des Deux-Sèvres, au titre du Fonds de Solidarité Départementale pour les communes 2022-2026.

De plus, cette opération pourrait bénéficier de cofinancements du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) 2021-2027.

Le coût de l'opération est estimé à 3 341 726 €. Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

Dépenses en € HT		Recettes en €	
		Union Européenne (FEDER)	à déterminer
		État/DSIL 2024 (sollicité)	668 345,00
		État/Fonds vert (sollicité) (Dépenses éligibles : 1 221 447,00)	100 000,00
Honoraires de maîtrise d'œuvre et missions complémentaires	311 277,00	ANRU	395 323,99
Travaux (y compris aléas)	3 030 449,00	CAN/PACT 3	375 000,00
		Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Dépenses éligibles : 1 221 447,00)	713 328,00
		Département Deux-Sèvres	236 339,00
		Ville de Niort	853 390,01
Total	3 341 726,00	Total	3 341 726,00

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération ;

- autoriser la sollicitation de subventions auprès de l'État, au titre de la DSIL et du « Fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires », et la signature, le cas échéant, des documents afférents.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Florence VILLES

Jérôme BALOGÉ